

# Diplôme fédéral ICT Security Expert

## Plan de financement – cas 1 « FONPRO »

### Conditions d'éligibilité FONPRO

Votre employeur est domicilié dans le canton de Vaud et vous financez personnellement la formation.

### Votre part d'écolage

Ecolage total	15960	CHF
Frais d'inscription à l'examen final	3400	CHF
Bon IDEC	- 1600	CHF
Acompte FONPRO sur l'écolage	- 2500	CHF
Remboursement de la Confédération sur l'écolage (50%)	- 7980	CHF
Remboursement FONPRO sur les frais d'examen	- 3000	CHF
Part restant à votre charge	<b>4280</b>	CHF

### Solutions de financement

Les taux d'intérêt sont actuellement au plus bas.

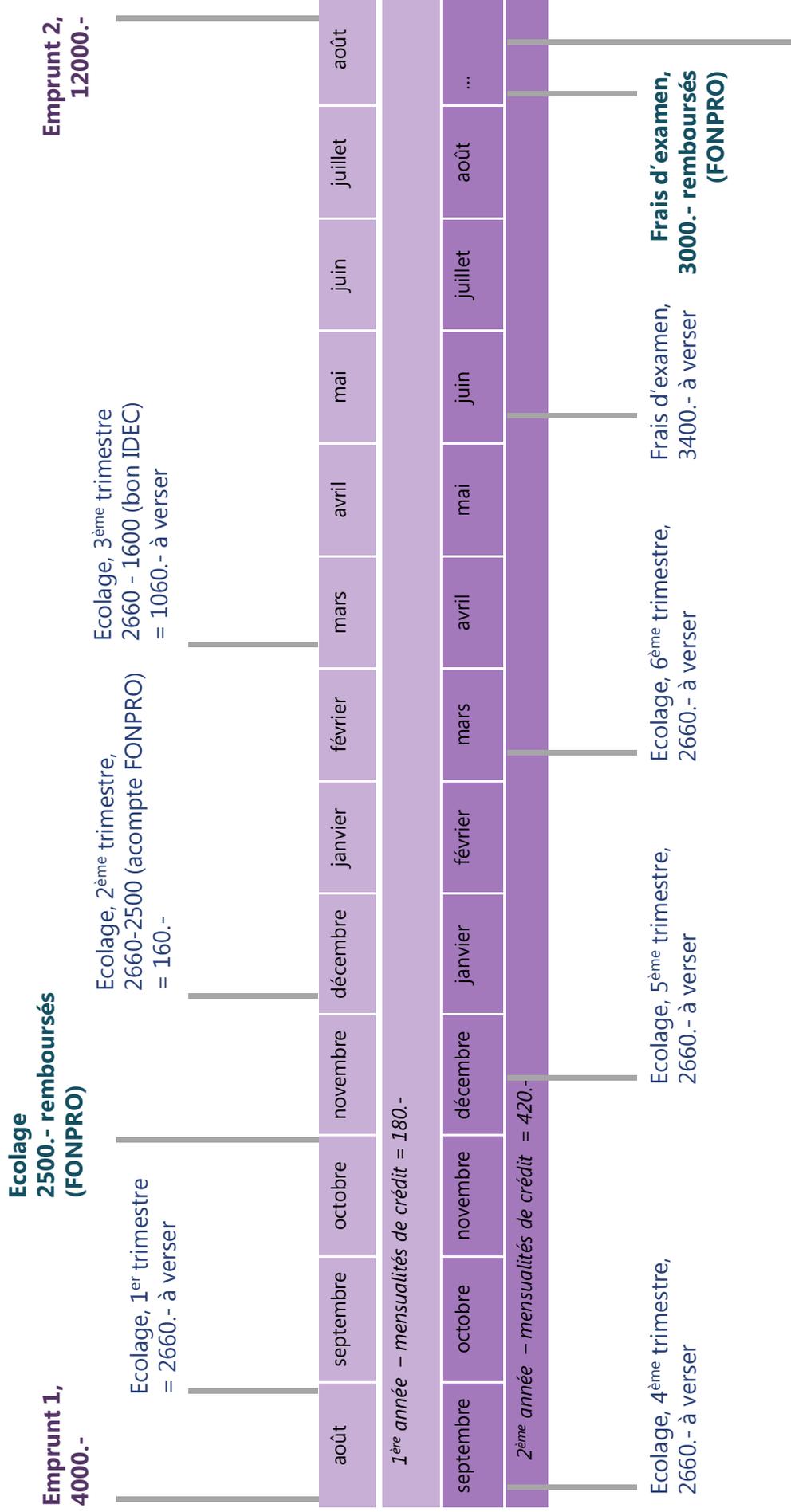
Avec un crédit privé à 4.7%\*, vous pouvez avancer les frais jusqu'au moment des remboursements en allégeant la charge mensuelle sur votre budget. Le coût des intérêts est inférieur au montant du bon IDEC : nous vous offrons le coût de votre crédit de financement !

Nous vous conseillons d'emprunter un premier montant sur 24 mois pour financer la première année puis d'augmenter le crédit en début de seconde année, en empruntant sur 36 mois, sachant que vous pourrez anticiper le remboursement du crédit lorsque vous aurez perçu les remboursements de la FONPRO et de la Confédération après l'examen final.

Dans cette configuration, vos mensualités de remboursement du crédit - intérêts inclus - s'élèvent à 180 francs pendant la première année puis à 420 francs la seconde année.

Au verso, vous trouverez une proposition de calendrier financier intégrant tous les versements et remboursements à leurs différentes échéances.

\* Taux promotionnel proposé par la banque Migros pour un crédit privé souscrit en ligne en mars 2018.



Nota Bene : les montants empruntés additionnés à l'acompte versé par la FONPRO financent entièrement les trimestres d'écologie et les frais d'examen. Seules les mensualités de crédit sont à intégrer dans votre budget.

# Diplôme fédéral ICT Security Expert

## Plan de financement – cas 2 « hors FONPRO »

### Conditions d'éligibilité

Votre domicile fiscal est situé en Suisse et vous financez personnellement une partie de vos frais de formation.

### Votre part d'écolage

Ecolage total	15960	CHF
Frais d'inscription à l'examen final	3400	CHF
Bon IDEC	- 1600	CHF
Remboursement de la Confédération sur l'écolage (50%)	- 7980	CHF
Part restant à votre charge	<b>9780</b>	CHF

### Solutions de financement

Les taux d'intérêt sont actuellement au plus bas.

Avec un crédit privé à 4.7%\*, vous pouvez avancer les frais jusqu'au moment du remboursement en allégeant la charge mensuelle sur votre budget. Le coût des intérêts est inférieur au montant du bon IDEC : nous vous offrons le coût de votre crédit de financement !

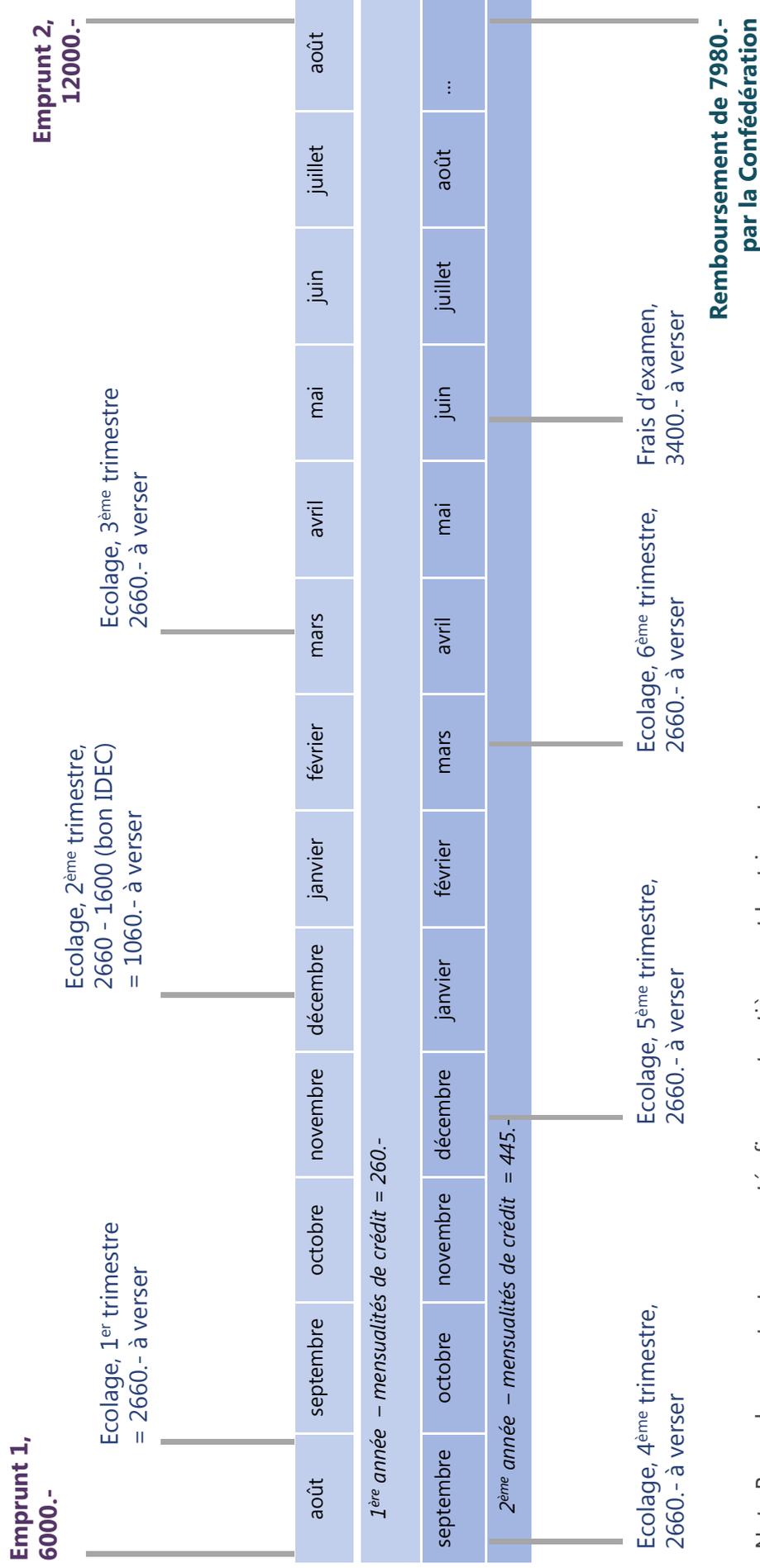
Nous vous conseillons d'emprunter un premier montant sur 24 mois pour financer la première année puis d'augmenter le crédit en début de seconde année, en empruntant sur 36 mois, sachant que vous pourrez anticiper le remboursement du crédit lorsque vous aurez perçu le remboursement de la Confédération après l'examen final.

Dans cette configuration, vos mensualités de remboursement du crédit - intérêts inclus - s'élèvent à 260 francs pendant la première année puis à 445 francs la seconde année.

Au verso, vous trouverez une proposition de calendrier financier intégrant tous les versements et remboursements à leurs différentes échéances.

---

\* Taux promotionnel proposé par la banque Migros pour un crédit privé souscrit en ligne en mars 2018.



Nota Bene : les montants empruntés financent entièrement les trimestres d'écolage et les frais d'examen.  
Seules les mensualités de crédit sont à intégrer dans votre budget.

## LA FONPRO SOUTIENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Suite logique de la formation professionnelle initiale, à la fois théorique et pratique, la FPS permet d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'activités impliquant des responsabilités.

La **FONPRO**, précurseur en ce domaine, finance directement les salariés des entreprises vaudoises qui entreprennent une formation professionnelle supérieure, souvent très coûteuse, et ce depuis 2011. Chaque année ce sont près de 600 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui bénéficient d'un soutien financier direct pour leurs frais de formation et d'inscription aux examens.

La **Confédération** également ne s'y est pas trompée en décidant d'accroître son engagement en faveur des examens fédéraux. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un financement direct à la personne est accordé pour celles et ceux qui entreprendront une formation professionnelle supérieure (FPS).

### Quelles formations sont concernées ?

La liste des brevets fédéraux et diplômes fédéraux est disponible sur le site du SEFRI sous le lien suivant: [www.bvz.admin.ch](http://www.bvz.admin.ch)

### Qui peut prétendre au financement de la FONPRO?

Les salariés des entreprises vaudoises peuvent, sous certaines conditions, percevoir des financements de la FONPRO en plus de ceux de la Confédération. La demande de financement doit être personnellement remplie par le candidat. Ce dernier doit être salarié au moment du dépôt de la demande et avoir soi même payé le tout ou une partie de la formation. Seule la partie prise en charge par le candidat pourra donner lieu à un remboursement.

### Quelles sont les modalités et les conditions ?

En tant que candidat, vous devez remplir le formulaire de demande en ligne sur la plateforme [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch). Les instructions le concernant sont à télécharger sous la rubrique « documents officiels ». Vous y trouverez également les modèles d'attestations à demander à votre employeur et à l'organisateur de formation et d'examen. Les attestations sont à annexer à votre demande en ligne.



Source : <https://fonpro.ch/candidats/formation-professionnelle-superieure/>, mars 2018.